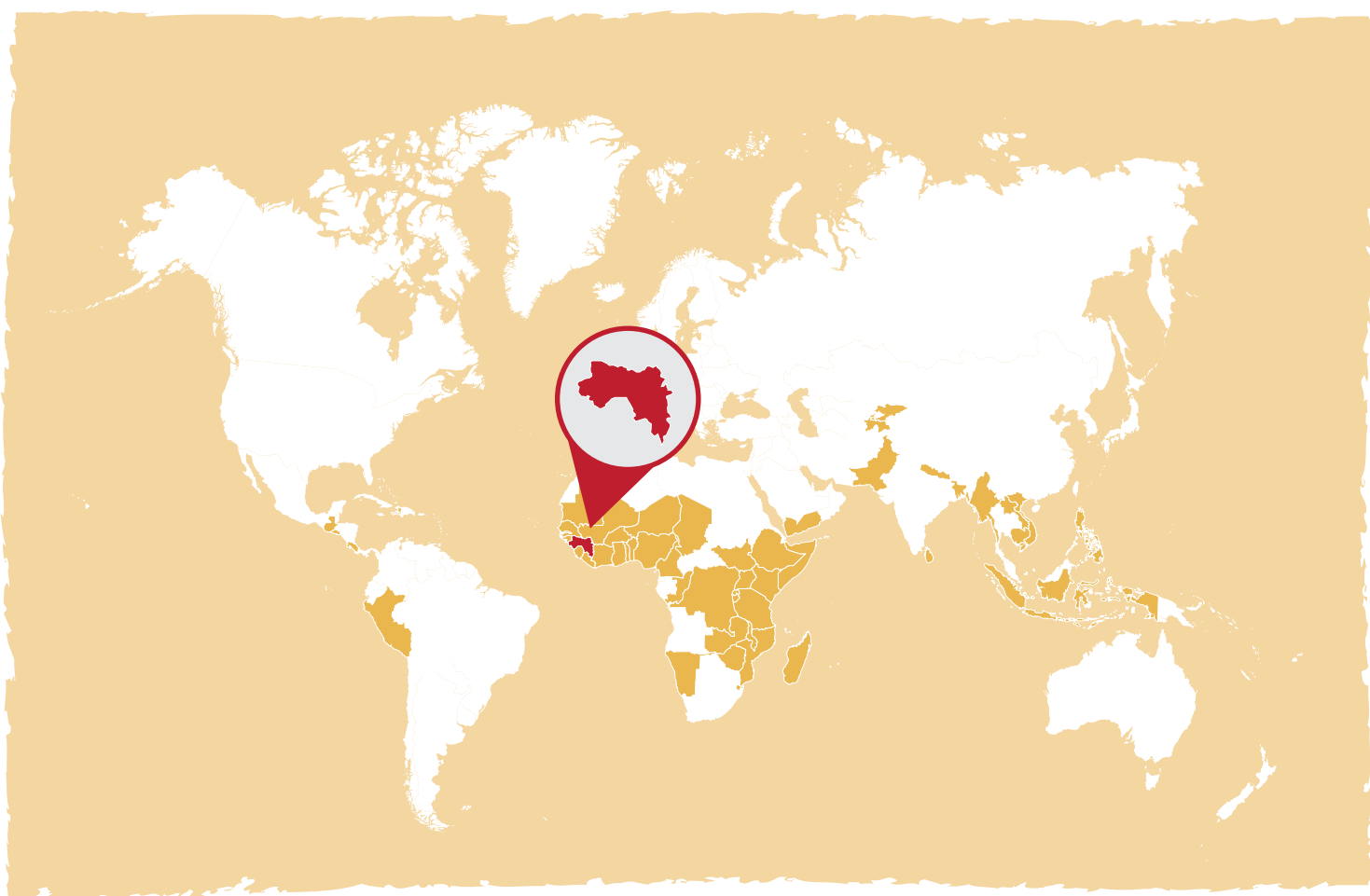


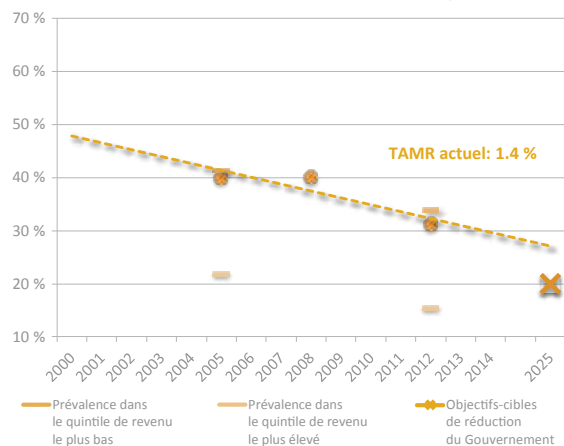
Guinée



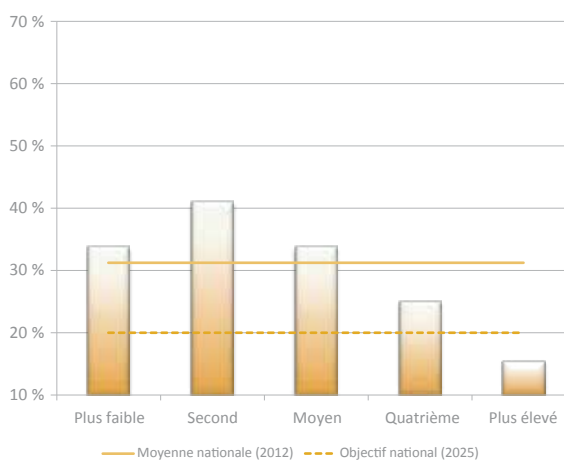
Date d'adhésion : mai 2013

Données démographiques	
Population nationale (en millions en 2010)	10,9
Enfants de moins de 5 ans (en millions en 2010)	1,8
Adolescentes (15 à 19 ans) (en millions en 2010)	0,60
Nombre moyen de naissances (en millions en 2010)	0,40
Taux de croissance de la population (2010)	2,55 %
Indicateurs (EDS 2012) des Cibles de Nutrition de l'OMS	
Faible poids de naissance	N/A
Allaitement maternel exclusif entre 0 et 5 mois	20,5 %
Retard de croissance chez les moins de cinq ans	35,8 %
Émaciation chez les moins de cinq ans	5,6 %
Surpoids chez les moins de cinq ans	3,1 %
Couverture des facteurs relatifs à nutrition	
Pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants	
Régime alimentaire minimum acceptable entre 6 et 23 mois	3,7 %
Diversité minimale du régime alimentaire entre 6 et 23 mois	7,6 %
Interventions pour prévenir les carences en vitamine et minéraux	
Supplémentation en zinc contre la diarrhée (Enfants de moins de cinq ans)	-
Femmes enceintes ayant fait quatre ou plus de consultations prénatales	48,8 %
Supplémentation en vitamine A (6 à 59 mois)	99,0 %
Ménages consommant le sel adéquatement iodé	52,3 %
Responsabilisation de la femme	
Alphabétisation des femmes	16,1 %
Taux d'emploi féminin	63,8 %
Âge médian au premier mariage	16,3
Accès au personnel qualifié pour l'accouchement	38,1 %
Femmes ayant eu un enfant avant l'âge de 18 ans	31,8 %
Taux de fécondité	5,4
Autres indicateurs pertinents de nutrition	
Taux d'urbanisation	32,09 %
Part de revenu détenue par les 20 % de la tranche la plus inférieure	6,35 %
Calories par habitant par jour (kcal / habitant / jour)	2.559,8
Énergie provenant d'aliments autres que les aliments de première nécessité	34,39 %
Disponibilité du fer de source animale (mg / habitant / jour)	1,0
Accès aux infrastructures sanitaires améliorées	21,1
Défécation en plein air	30,3 %
Accès aux sources améliorées d'eau potable	75,8 %
Accès au branchement d'eau courante domestique	8,8 %
Eau de surface comme source d'eau de boisson	10,0 %
PIB par habitant (\$ US courants, 2013)	527,00
Exportations de produits agricoles par habitant (\$ US courants, 2012)	0,46
Importations de produits agricoles par habitant (\$ US courants, 2012)	1,25

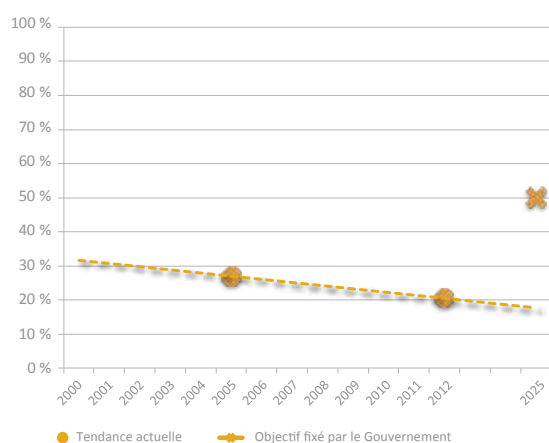
Tendance relative au retard de croissance et objectifs-cibles



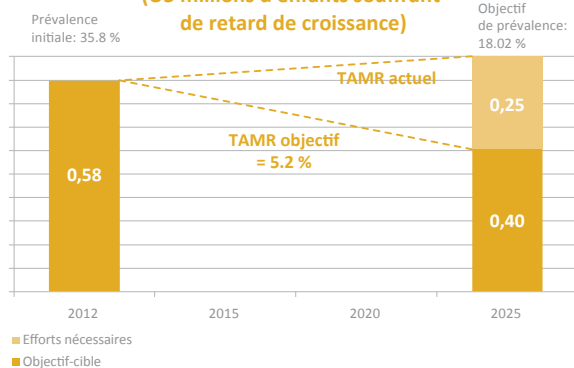
Répartition du retard de croissance dans tous les quintiles de richesse



Tendance relative au taux d'allaitement maternel exclusif



Objectif-cible de réduction du retard de croissance (U5 millions d'enfants souffrant de retard de croissance)



Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

Le Conseil national de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (CNSAN) est la plate-forme multisectorielle, présidée par le conseiller du premier ministre pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et rassemblant les ministères de la Santé, de l'Agriculture, des Affaires sociales, de la Communication et de l'Environnement, ainsi que les parlementaires. La validation de ses termes de référence pour sa formalisation est en cours ;

Son extension à d'autres parties prenantes (donateurs, secteur privé, société civile) est envisagée ; le CNSAN conçoit et coordonne certaines politiques et projets en matière de nutrition mais il est noté que la participation des représentants des niveaux local et communautaire gagnerait à être renforcée.

REACH appuie la coordination des agences de l'ONU ;

La société civile est organisée au sein du Conseil national des organisations de la société civile. Le Réseau des donateurs et le Réseau du secteur privé ne sont pas encore en place.

Une Alliance nationale d'enrichissement des aliments existe aussi.

Les Universités sont en train d'intégrer la nutrition dans leur curriculum.

Garantir un cadre politique et juridique cohérent

La Guinée dispose d'une politique nationale de l'alimentation et de la nutrition (PNAN) depuis 2005 mais elle s'est engagée dans sa révision afin de prendre en compte la multisectorialité, avec l'appui des Nations-Unies. La politique ainsi réactualisée est transcrite dans un plan stratégique multisectoriel. La révision de ces deux documents étant finalisée, ils doivent maintenant être adoptés.

La législation nationale sur la nutrition comprend des lois sur l'allaitement maternel, la nutrition des enfants nés de mères séropositives, le protocole de prise en charge de la malnutrition aigüe, l'iodation du sel, l'enrichissement de la farine et de l'huile. Cependant, les efforts doivent être poursuivis afin de renforcer ou de diffuser ces législations. La Guinée s'est ainsi engagée à intégrer le code de commercialisation des substituts du lait maternel en révisant les dispositions existantes et à renforcer la protection du congé maternité.

La nutrition est intégrée à certaines politiques sectorielles : l'agriculture et la sécurité alimentaire (à travers le nouveau Plan d'investissement sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, 2011), la santé publique et l'éducation (plan de développement de la santé de 2006, la politique nationale sur l'alimentation en milieu scolaire, 2012), et la protection sociale (Politique nationale de développement social). Une politique d'alimentation scolaire va être créée ; Cependant, le contenu de la nutrition est parfois insatisfaisant et la coordination entre les ministères techniques est faible. Un atelier de concertation impliquant tous les parties prenantes concernées par la prise en charge de la malnutrition a été organisé en 2014 pour favoriser des synergies.

Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

La Guinée n'est pas encore dotée d'un cadre commun de résultat, le plan d'action multisectoriel n'étant pas encore finalisée. Plusieurs interventions sont mises en œuvre :

Le groupe technique sur la nutrition, qui se concentre sur les interventions nutritionnelles directes, mène plusieurs sous-programmes qui intègrent la nutrition (dont des programmes de prévention intégrée de la malnutrition chronique, sévère et modérée, centrée sur les 1000 jours et les interventions à haut impact; des programmes de Sécurité alimentaire, d'enrichissement de masse...) mis en œuvre par les collectivités locales avec l'appui technique des autres secteurs. L'adjonction d'un système de suivi et d'évaluation permettant de retracer les progrès constitue un défi à relever.

Suivre le financement et mobiliser les ressources

Les interventions nutritionnelles ne sont actuellement pas coordonnées sur le plan financier. L'État ne dispose pas de ligne budgétaire spécifique pour la nutrition. Chaque participant dans le secteur est redevable pour son propre budget.

Une fois le plan d'action multisectoriel terminé, son chiffrage est prévu, accompagné d'un plaidoyer auprès du gouvernement et des PTF pour son financement.

Progrès réalisés dans les quatre processus SUN Guinée

Notation des marqueurs de progrès 2013¹ et 2014²

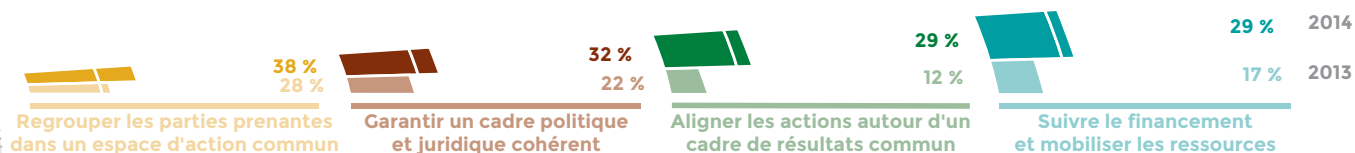
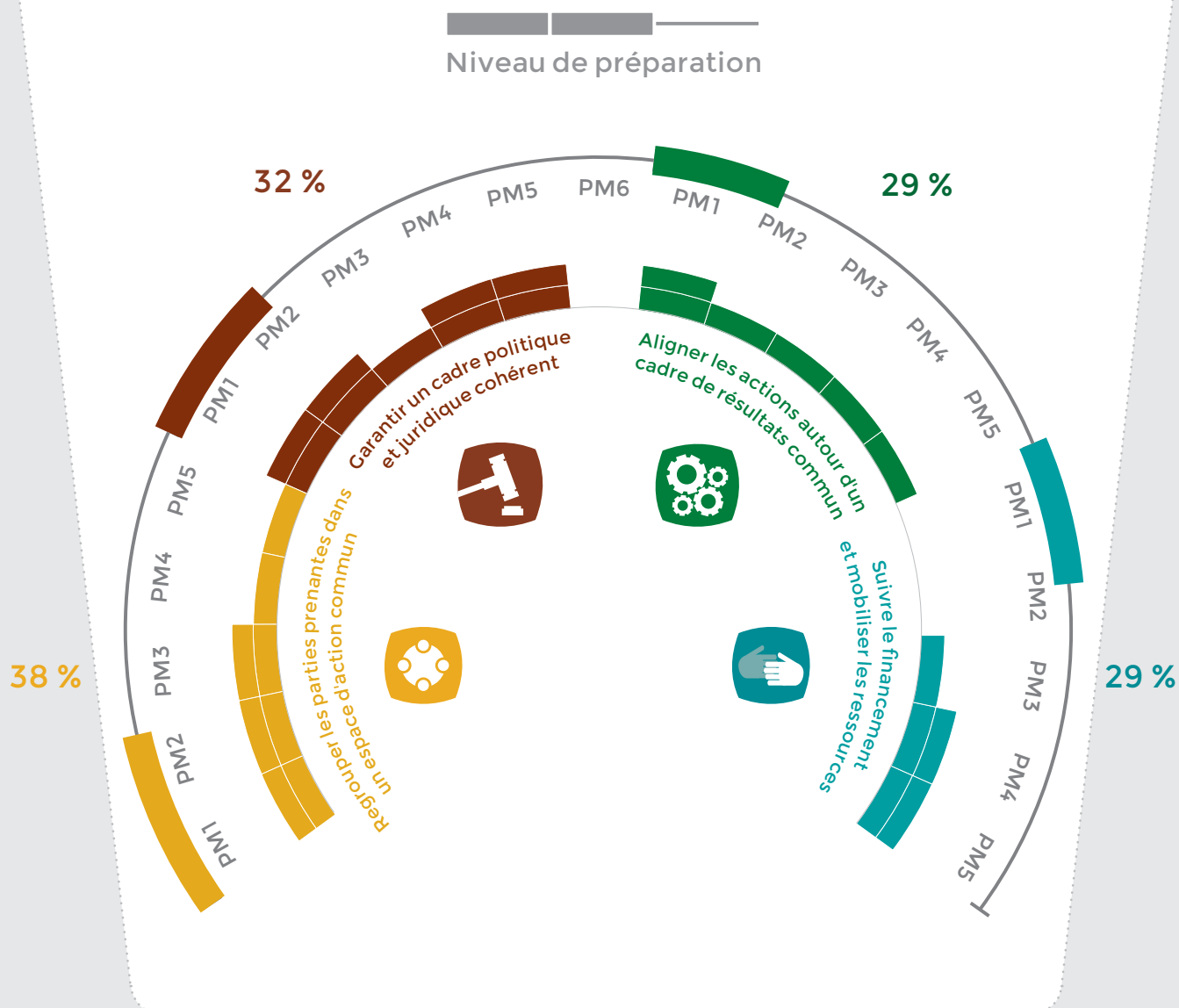


Tableau de bord des marqueurs de progrès 2014



¹Évaluation externe par le Secrétariat du Mouvement SUN
²Évaluation interne par un exercice national d'auto-évaluation